

Protégeons Tantramar

Pourquoi l'usine diesel/gaz de RIGS est le mauvais choix

Octobre
2025

Que propose-t-on?

Un promoteur basé aux États-Unis veut construire une centrale alimentée au gaz et au diesel de 500 mégawatts (le projet sur l'intégration des énergies renouvelables et la sécurité du réseau) à Centre Village, dans la région de Tantramar. Pour faire place à l'installation, des milieux humides et des forêts seraient détruits. L'usine entreposerait des millions de litres de diesel, pomperait environ 7 millions de litres d'eau souterraine par jour et enfermerait Énergie N.-B. dans un contrat à long terme pour des combustibles fossiles.

Ce projet met en péril notre santé, notre eau, notre environnement et notre économie, à une époque où le Nouveau-Brunswick a des options plus propres, plus sécuritaires et plus abordables.



Un accord coûteux et risqué pour les familles néo-brunswickoises!

Comme cette centrale serait une propriété privée, les Néo-Brunswickois pourraient finir par payer pour elle, qu'ils aient ou non besoin de l'électricité produite, alors que ses bénéfices s'enfuiraient hors de la province. Cet accord laisserait les Néo-Brunswickois assumer les risques financiers, pendant qu'une entreprise privée en récolte les bénéfices.



Les centrales électriques alimentées au gaz font partie des formes de production d'électricité **les plus dispendieuses qui soient, surtout durant les heures de pointes.**



En raison de la volatilité des prix du gaz, les contribuables pourraient se retrouver avec des **factures d'électricité imprévisibles et en constante hausse.**

De meilleures solutions, fiables et abordables, existent déjà :

Le Nouveau-Brunswick n'a pas besoin de cette centrale pour assurer son éclairage. En fait, les solutions de rechange propres actuelles sont déjà plus fiables et plus rentables que les nouvelles méthodes aux combustibles fossiles :

- **Stockage par batteries :** Les batteries modernes du réseau (comme les Tesla Megapacks utilisés par Saint John Energy) fournissent de 4 à 12 heures d'électricité stable. Un système de 300 MW / 1 200 MWh pourrait répondre à la demande de pointe dans toute la province — rapide à construire et entièrement mobilisable à la demande.
- **Centrales virtuelles (VPPs) :** Des réseaux de foyers, d'entreprises et de véhicules électriques mutualisent l'énergie pour agir comme une centrale. En Alberta et en Californie, les VPPs fournissent déjà des centaines de MW d'énergie de secours fiable.
- **Véhicule-réseau (V2G) :** Les autobus scolaires et voitures électriques peuvent renvoyer de l'énergie au réseau lors des pointes. BC Hydro vient de lancer un programme V2G démontrant comment les flottes peuvent stabiliser le réseau à moindre coût.



Énergie propre publique permet d'assurer la stabilité des coûts et fait en sorte que les bénéfices demeurent au Nouveau-Brunswick au lieu de tomber entre les mains de promoteurs privés.



Chaque dollar investi dans l'efficacité évite 2 à 3 dollars en coûts de nouvelle production, réduisant durablement la demande de pointe.



Pourquoi nous devons dire non !

- **Préoccupations sanitaires :** La combustion du gaz et du diesel produit une *pollution atmosphérique liée à l'asthme, aux maladies cardiaques et aux problèmes pulmonaires*. Santé Canada indique que la pollution de l'air est responsable d'au moins 17 400 décès prématurés par an au Canada, et des médecins au Canada avertissent que de nouveaux projets fossiles augmentent les charges de santé et aggravent les risques climatiques comme les feux de forêt et les vagues de chaleur. Les enfants, les aînés et les personnes souffrant de conditions préexistantes sont les plus vulnérables.
- **Eau sous pression :** L'usine pourrait prélever environ *7 millions de litres d'eau* souterraine chaque jour! C'est assez pour faire baisser les puits voisins, assécher les milieux humides et réduire les cours d'eau. Le rejet des eaux usées et les risques de déversements de diesel menaceraient d'avantage l'eau potable.
- **Mauvais pour notre climat et notre résilience :** Ce projet enchaînerait le Nouveau-Brunswick à une dépendance envers les combustibles fossiles durant des décennies, notamment à cause de turbines inefficaces susceptibles d'émettre chaque année non moins de *900 000 tonnes de gaz* à effet de serre. Or, ce scénario est radicalement opposé aux engagements provincial et fédéral de créer un réseau électrique carboneutre d'ici à 2035.
- **Nature, terres et droits autochtones :** *Le site proposé se trouve sur l'isthme de Chignectou*, un couloir vital pour la faune sauvage situé entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Il héberge des forêts, des terres humides et des espèces en péril comme la Paruline du Canada, le Moucherolle à côtés olive et l'Engoulevent d'Amérique. Or le déboisement de 14 hectares, la luminosité constante, *le bruit et la circulation fragmenteraient les habitats, déplaceraient la faune et élimineraient des milieux humides* qui protègent naturellement contre les inondations et renforcent la résilience face aux sécheresses et stockent le carbone. Les Mi'kmaq, en tant que détenteurs de droits, *ont exprimé des inquiétudes concernant* les projets industriels à grande échelle qui menacent les terres et les eaux. Procéder sans consentement libre, préalable et éclairé risque de violer leurs droits inhérents et issus de traités, confirmés par la DNUDPA et le droit canadien.

Agissez – Dites non !

Cette proposition enfermerait le Nouveau-Brunswick dans des décennies de dépendance coûteuse et polluante aux combustibles fossiles; nous devons donc dire NON à cette centrale au gaz et au diesel RIGS de Centre Village et OUI à une énergie renouvelable propre, sûre et abordable qui protège nos familles, nos terres et nos eaux tout en faisant progresser la province.



Signez la
pétition.



Poumon NB : Mettons
fin aux investissements
dans les combustibles
fossiles.



Engagez-vous à
soutenir les énergies
renouvelables dans
les provinces de
l'Atlantique.



Rejoignez le
groupe Facebook
communautaire de
Tantramar pour les
mises à jour.



NBASGA, Inc.



NB LUNG
POUMON NB



Pour plus d'informations sur cette fiche d'information, envoyez un courriel à info@conservationcouncil.ca